



14ème législature

Question N° : 28448	De M. Jean-Jacques Candelier (Gauche démocrate et républicaine - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Français de l'étranger		Ministère attributaire > Français de l'étranger
Rubrique > ministères et secrétariats d'État	Tête d'analyse > Français de l'étranger	Analyse > autorisations d'emploi. statistiques.
Question publiée au JO le : 04/06/2013 Réponse publiée au JO le : 02/07/2013 page : 6962		

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée des Français de l'étranger, sur l'évolution, dans son domaine de compétences, du plafond des autorisations d'emplois entre 2013 et 2014, exprimée en équivalents temps plein travaillé.

Texte de la réponse

Cette question relève du PLF. Il y sera répondu dans les meilleurs délais possibles dans le cadre du traitement spécifique des questions parlementaires relatives au PLF.